

Renseignements généraux

N° de projet :
Collège :
Chercheur responsable :
Titre du projet :

Tableau 1- Personnel enseignant et professionnel en tant que chercheur et autre participant

Prénom et nom	Tâche annuelle ¹	Libération annuelle pour le projet (ETC)	Coût réel de la libération pour le projet ²	Autre libération annuelle, le cas échéant (ETC) ³	Tâche annuelle disponible (ETC) ⁴
	A)	B)		C)	D)

¹ La confirmation de la tâche d'enseignement ou d'activités professionnelles annuelle pour la durée du projet doit provenir de la direction des ressources humaines d' X R O q J H.

² Le coût réel de la libération correspond à la proportion du salaire réel du chercheur ou de l'autre participant incluant les avantages sociaux. Ex : pour un salaire annuel d'une professionnelle, incluant les avantages sociaux, de 85 427 \$ et une libération pour le projet de 0,3 ETC annuel, le coût réel pour la libération sera de 85 427 \$ X 0,3 ETC = 25 628 \$.

³ Toute autre libération annuelle de la tâche octroyée par O H (autres projets de recherche, mandats spécifiques, etc.).

⁴ La tâche annuelle disponible correspond à :

(A) la tâche annuelle de laquelle est soustrait;

(B) la libération annuelle pour le projet; et

(C) les autres libérations annuelles par O H (autres projets de recherche, mandats spécifiques, etc.), le cas échéant.

Ex : une enseignante a une tâche annuelle de 0,85 ETC. Elle prévoit une libération annuelle pour un projet de 0,3 ETC et elle sera libérée par son O H de 0,2 ETC pour un projet annuel. Donc, elle aura comme tâche annuelle disponible pour l'enseignement 0,85 ETC (A) – (0,3 ETC (B) + 0,2 ETC (C)) = 0,35 ETC (D).

Signature de la directrice ou du directeur des ressources humaines du collège

Prénom et nom	Signature	Date